

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens

Consultation publique

Les communications entre la Ville et les jeunes
Information, services et participation citoyenne

Montréal, le 14 septembre 2010 – En collaboration avec le *Conseil jeunesse de Montréal* (CjM), la *Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens* invite les jeunes de 12 à 30 ans à participer à une consultation publique sur le thème des communications entre la Ville et les jeunes Montréalaises et Montréalais.

La venue de nouveaux médiums a largement transformé les manières de communiquer. La population, en général, et les jeunes, en particulier, sont littéralement assaillis par une multitude de messages. Paradoxalement, il semble de plus en plus difficile de retenir l'attention des jeunes en cette ère où l'instantanéité des échanges donne lieu à la circulation d'une masse considérable d'informations.

L'objectif de la Commission sur les services aux citoyens et du CjM consiste à établir un dialogue avec vous, les jeunes. Les questions qui vous seront posées lors de la consultation visent à vous permettre de témoigner de vos expériences de communications avec la Ville : *Êtes-vous en communication avec la Ville ? Qu'est-ce qui vous interpelle en tant que jeunes citoyens ? Avez-vous accès aux informations et aux services qui vous intéressent ? Avez-vous le sentiment de pouvoir faire connaître votre point de vue aux élus et d'exercer une réelle participation en tant que jeunes citoyens ?*

Participer à l'une ou l'autre des quatre séances publiques prévues en septembre et en octobre vous permettra de faire entendre votre voix et d'exprimer vos besoins en matière de communication et d'information. Les commissaires accueilleront vos commentaires, suggestions et recommandations sur le thème à l'étude, en français ou en anglais. Au terme de cette consultation, la commission formulera des recommandations et il appartiendra, par la suite, au comité exécutif et au conseil municipal de leur accorder le suivi approprié.

DATES	Mardi 28 septembre 2010	Mercredi 6 octobre 2010	Jeudi 14 octobre 2010	Mercredi 20 octobre 2010
HEURE	19 h 00			
LIEUX	CÉGEP du Vieux-Montréal 255, rue Ontario Est Salle 482 A, 4 ^e étage Cafétéria Annexe	CÉGEP André-Laurendeau 1111, rue Lapierre Porte 4 Salle des Pas Perdus	Bibliothèque de Saint-Léonard 8420, boul. Lacordaire À l'intersection du boulevard Robert	Le 6767, Centre communautaire 6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, Rez-de-chaussée
ACCÈS stm.info	Métro Berri, 5 minutes de marche en direction Nord	Métro Angrignon Bus 113 Ouest	Métro Crémazie Bus 192 Est Métro Saint-Michel Bus 141 Est et 32 Nord	Métro Côte-des-Neiges ou Guy-Concordia Bus 165 Nord

Chacune des séances comportera une brève présentation de la commission et du CjM suivie d'une période d'échange avec les participants.

D'une part, les personnes ou les organismes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer

un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe. D'autre part, les personnes qui ne pourront se présenter à l'une ou l'autre des séances annoncées pourront tout de même nous faire parvenir leurs commentaires, et ce, au plus tard le 20 octobre 2010, par courriel, à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca ou en communiquant avec la Direction du greffe.

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal, QC, H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655
commissions@ville.montreal.qc.ca

Accessibilité

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance, et ce, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La Commission sur les services aux citoyens est une commission permanente du conseil municipal. Son mandat consiste à étudier toute question relative aux services offerts à la population montréalaise et à faire au conseil municipal les recommandations qu'elle juge appropriées.

La commission est présidée par M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de ville de l'arrondissement Montréal-Nord. M. Étienne Brunet, conseiller de ville de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, en assure, quant à lui, la vice-présidence. Les membres sont : M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement de l'arrondissement Lasalle; M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de l'arrondissement Saint-Laurent; M. Harout Chitilian, conseiller de ville de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville; Mme Huguette Roy, conseillère d'arrondissement de l'arrondissement du Sud-Ouest; M. Richard Ryan, conseiller d'arrondissement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et Mme Michèle Zammit, conseillère d'arrondissement de l'arrondissement d'Anjou.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
(514) 872-3770